



## PROCÈS-VERBAL N°5/2026

### Conseil Municipal n°5 – Séance du Vendredi 5 Juin 2026 à 18h00

*L'An DEUX MILLE VINGT-SIX, le 5 Juin à 18h00, le Conseil Municipal d'Oletta dûment convoqué le 1<sup>er</sup> Juin 2026 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Leccia, Maire.*

**Date de convocation : Lundi 1<sup>er</sup> Juin 2026**  
**Secrétaire de séance : Monsieur Gregogna Joseph**  
*en application de l'Article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19**  
**Nombre de conseillers municipaux présents : 16**  
**Nombre de conseillers municipaux votants : 18**

#### Présents (16)

1. Leccia Jean-Pierre  
2. Boccheciampe Katia  
3. Cesarini Jean-Michel  
4. Clementi Ladieu Antoinette  
5. Giannecchini Sébastien  
6. Gregogna Joseph  
7. Jaubert Magali  
8. Jeanne Jeanne

#### Absents (1)

9. Macchini Jean-André  
10. Pantanacce Chantal  
11. Pelliccia Claude  
12. Quilici Sylvie  
13. Romanacce Carla  
14. Santoni Virginie  
15. Scopelliti Alain  
16. Tusoli Jean

#### Représentés (2)

18. Merlandi Maxime (par Romanacce Carla)  
19. Quilici Noëly (par Boccheciampe Katia)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h07 en rappelant l'ordre du jour :

- Désignation des délégués du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales

Il poursuit en proposant la validation du procès-verbal en date du 30 Avril 2026.

L'assemblée n'émettant pas d'observations, le Procès-Verbal est validé.

## Désignation des délégués du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales

**Approuvée 18 « POUR » ; 0 « CONTRE » ; 0 « ABSTENTION »**

*VU les Articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du Code Electoral ;*

*VU le Décret n°2026-301 du 21 Avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;*

*VU la circulaire NOR : INT2611651C du 6 Mai 2026 portant désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;*

*VU l'Arrêté préfectoral n°2B-2026-05-13-00007 du 13 Mai 2026 fixant le nombre de délégués sénatoriaux et leurs suppléants par commune dans le département de la Haute-Corse ;*

**Considérant** que le nombre de délégués à élire pour les communes de 1 500 à 2 499 habitants et pour les conseils municipaux de 19 membres est de **CINQ** et que le nombre de suppléants est de **TROIS** ;



**Considérant qu'une seule liste de titulaires et de suppléants a été déposée :**

### LISTE 1

#### TITULAIRES :

Madame SANTONI Virginie ;  
Monsieur LECCIA Jean-Pierre ;  
Madame QUILICI Sylvie ;  
Monsieur GREGOGNA Joseph ;  
Madame BOCCHECIAMPE Katia ;

#### SUPLÉANTS :

Monsieur CESARINI Jean-Michel ;  
Madame JEANNE Jeanne ;  
Monsieur GIANNECCHINI Sébastien ;

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 16

Nombre de bulletins : 16

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrage exprimé : 14

Le Conseil Municipal,

Considérant les résultats du scrutin auquel il a été procédé pour l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Et après en avoir délibéré

## DÉCIDE :

#### ▲ D'ÉLIRE comme délégués sénatoriaux titulaires :

- Madame SANTONI Virginie ;
- Monsieur LECCIA Jean-Pierre ;
- Madame QUILICI Sylvie ;
- Monsieur GREGOGNA Joseph ;
- Madame BOCCHECIAMPE Katia ;

#### ▲ D'ÉLIRE comme délégués sénatoriaux suppléants :

- Monsieur CESARINI Jean-Michel ;
- Madame JEANNE Jeanne ;
- Monsieur GIANNECCHINI Sébastien ;

Le Maire,  
Leccia Jean-Pierre



Le Secrétaire de séance  
Gregogna Joseph

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h28.

Procès-Verbal arrêté lors de la séance du 2 Juillet 2026 et mis en ligne sur [www.oletta.fr](http://www.oletta.fr) le 2 Juillet 2026.